



Juillet 2022

Edito du Maire

Quelle joie ! Quelle joie de vous retrouver ! Nos associations ont réinvesti l'espace public, vide grenier, fête de la musique, fête de l'école, concours de pétanque ... et ce n'est pas fini !

Ce n'est pas sans un certain plaisir que nous constatons aujourd'hui un retour à la vie d'avant. Passée cette période de gestion de crise, qui a quand même duré près de deux ans, la vie reprend avec son lot de festivités et d'animations. Nous savons que la COVID est toujours présente et que le contexte international est incertain mais, quelle joie de nous retrouver.

La période estivale annonce la fin de l'école, un grand bravo à nos bacheliers. L'année scolaire a été rythmée par les tests COVID et nos enfants ont encore fait preuve d'une grande résilience. Je voudrais remercier le personnel, les enseignants et les parents pour avoir su composer avec les différents protocoles mis en place. Je souhaite aussi une bonne réussite à Mme Mastrosimone dans ses nouvelles fonctions de direction dans une nouvelle école.

Tout n'a pas été facile pour notre Commune, nous avons vu fermer notre salon de coiffure et en fin d'été se sera notre dernier commerce. L'équipe municipale est mobilisée pour redynamiser notre centre bourg, trouver des solutions pérennes qui permettent une vie au centre village, des lieux de rencontre. Je souhaite beaucoup de réussite à Delphine et Virginie dans leurs nouveaux projets.

Après deux ans de mandats nos premiers « gros chantiers » sont visibles : pose de velux sur la Salle d'Animation Rurale pour un meilleur confort des utilisateurs, rénovation de la rue du Stade et de l'Auberge, l'accessibilité du boulodrome et d'autres projets en cours. Je vous laisse découvrir ceux-ci dans ce numéro.

Je vous souhaite un bel été, prenez soin de vous et des autres.

Christelle Grangeot



Centenaire du monument aux morts



Le 10 juin dernier avait eu lieu la commémoration du centenaire du Monument aux Morts de notre Commune. A cette occasion, Mme Sylvie Dezarnaud, Conseillère régionale et Présidente de la Communauté de Communes EBER, les membres du comité du souvenir Français de Roussillon, le Conseil Municipal des Enfants (CME) ainsi que quelques habitants de la Commune, étaient présents pour cette cérémonie.

La Commune de Bellegarde-Poussieu a inauguré ce monument qu'elle a élevé à ses enfants morts durant la guerre 1914-1918 le 27 Août 1922. Le Monument aux Morts est l'œuvre de Mr Roux, sculpteur au Péage de Roussillon ; construit en 1922, c'est une pyramide quadrangulaire dont chaque face du soubassement porte un marbre où sont inscrits les noms de 32 soldats

Morts pour la France. L'édifice repose sur un épais amas de rochers. Le Coq qui coiffe le Monument est un symbole de la patrie gauloise et il est destiné à commémorer la victoire. Les obus évidemment vides ont été alloués gratuitement dans le cadre de la liquidation des stocks et au titre des « Trophées de Guerre ».

Une gerbe a été déposée au pied du Monument par Mme le Maire et les enfants du CME. La cérémonie a été clôturée par un verre de l'amitié au Foyer.



Quelques élèves de la classe de CM1-CME2 étaient également présents lors de la commémoration. En effet, durant cette année scolaire ils ont travaillé sur un projet "Les petits artistes de la mémoire", organisé par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG). Il s'agissait de créer une œuvre artistique. Madame Mastrosimone, institutrice et ses élèves ont opté pour un carnet avec illustrations pour relater le parcours d'un poilu. Malgré l'aide des parents d'élèves et faute d'archives suffisantes pour mettre en valeur un soldat de la commune, les élèves ont travaillé sur la vie d'Henri Bétis, originaire de Pact, grand oncle du conjoint de l'institutrice. Les photos et les écrits ont permis de retracer sa vie : ce soldat n'est pas mort lors de cette guerre; il a été blessé et il a servi dans l'infanterie. Il a reçu un éclat d'obus. Et après avoir été soigné dans plusieurs hôpitaux, il a servi dans l'artillerie.



Le travail des élèves a payé et a été récompensé le jeudi 7 juillet par le deuxième prix (sur 5 écoles), remis en personnes au sein de l'école par les membres de l'ONACVG, basée à Grenoble.

Le Conseil Municipal des Enfants



Le projet Ecureuil avance à grands pas ! En effet, les enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants) ont ficelé leur premier évènement, celui qui leur tenait le plus à cœur : une matinée propreté au sein de leur village ! Identification des lieux à nettoyer en priorité, communication sur l'évènement, matériel nécessaire à la bonne réalisation de ce projet...ils ont pensé à tout !

**Le CME vous donne donc rendez-vous
le samedi 24 septembre de 9h à midi
sur la place du Foyer.**

Nous gardons encore un peu de suspens sur le déroulement de cette matinée mais soyez au rendez-vous ! Ils comptent sur votre mobilisation et votre engagement pour contribuer au maintien de la propreté de notre village !

La médiathèque

Nous avons clôturé ce 11 juin le prix « Fun en bulles » par un festival de la BD se déroulant à Sonnay. C'était une journée forte en émotion avec beaucoup d'activités qui ont permis aux enfants d'en découvrir davantage sur le monde de la BD. Le grand gagnant de ce prix est « Le grimoire d'Elfie » d'Arleston, Alwett et Mini Ludvin. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le découvrir en participant au prix, il est disponible, ainsi que le reste de la sélection, à la médiathèque !

Le prix « fun en bulles » étant fini place au prix « gouttes de sang d'encre ». Ce prix-là s'adresse au public adulte, fan de policiers. Les participants ont jusqu'à fin novembre pour lire la sélection des 5 polars et voter pour son coup de cœur. L'inscription au prix est ouverte : alors venez nombreux ! Comme chaque année le prix sera décerné pendant une journée autour de la littérature policière fin novembre à Vienne.



Attention la médiathèque ferme ses portes pour la saison estivale ! elle sera fermée du lundi 8 août au mardi 23 Août. Pour plus d'information, venez à la médiathèque pendant les horaires d'ouverture ou posez vos questions par mail/téléphone : mediatheque.bellegarde-poussieu@reseau-ecume.fr ou 04 81 92 24 59

La voirie

Après un inventaire exhaustif que nous avons fait au printemps avec le Département, ses services de voirie ont commencé à mettre en œuvre les réparations indispensables pour retrouver une bande de roulement correcte sur le réseau qui lui incombe.

Le recensement des carrefours à faible visibilité dans lesquels l'implantation d'un miroir est possible a été fait : cinq miroirs viendront prochainement améliorer la visibilité des usagers. En bas du chemin des Gallerands, à la sortie de la route de la Forge sur la route de Bellegarde, sortie du chemin de l'Ambre sur la route du Vivarais, sortie du grand stade sur la route des Alpes, sortie de la SAR (Salle d'Animation Rurale) sur la route des Alpes.



La reprise de calibrage de certains fossés non traités en 2021 a été effectuée.

Comme chaque année, à cette période, les travaux de fauche des fossés ont été engagés comme d'ailleurs ceux de goudronnage visant à réparer les déformations de routes liées à la période hivernale.



Les travaux de goudronnage des rues du Stade et de l'Auberge ont été commandés à l'entreprise Buffin. Le chantier a débuté fin juin, pour trois semaines : durant cette période, ces deux rues seront barrées excepter pour les riverains qui pourront accéder chez eux. Un mois après la mise en place du tablier goudronné, nous pourrons matérialiser le cheminement piétons prévu sur toute la longueur de ces deux rues.

Enfin des travaux de voirie visant à reprendre une buse de collecte d'eau sont prévus début juillet au carrefour entre rue du Bourg, route de Bataillouse, route de Alpes, route du Pilat ; ce chantier perturbera aussi la circulation.

Ambroisie

L'été vient de débuter, et donc nos préoccupations liées à la saison chaude. Les allergies liées à différents pollens font parties des désagréments de cette saison. Dans notre région, le pollen d'ambroisie fait partie de nos principaux soucis. La lutte contre cette plante invasive est l'affaire de tous. L'apparition de cette plante se fait principalement sur les terrains moissonnés, ou qui ont été travaillés avec des engins récemment.

Entre l'apparition d'un pied et sa floraison il faut environ six semaines. Tout pied d'ambroisie arraché, coupé, ou enfoui, pendant cette période, évitera une propagation rapide de cette plante, et empêchera sa floraison donc sa nocivité.

Cette année encore un état des lieux sur l'ensemble de la Commune se fera courant juillet. Les professionnels



concernés feront l'objet d'une alerte personnalisée en fonction de la gravité de l'état des lieux; une veille sera en place durant trois mois et des alertes et mises en demeures ponctuelles se feront sur les cas les plus importants. Le site de signalement sera accessible à tous les administrés. Un suivi départemental des concentrations de pollen par secteur sera réactivé.

Malgré ces différentes actions, déjà en place depuis plusieurs années, la présence d'ambroisie reste importante en Rhône Alpes, une amplification de l'usage du site de signalement www.signalement-ambroisie.fr permettra une plus grande réactivité pour éliminer ce fléau. Nous communiquerons à l'automne sur l'évolution de cette campagne 2022.

Le marché des fermes



Le marché des fermes a débarqué dans le village !

La chèvrerie Cch & Cie organisait son premier marché des fermes en partenariat avec l'association du Viennois au Chambaran le 22 mai 2022.

Dix neuf artisans et producteurs étaient présents ainsi que la remorque pizza de Giuseppe pour vous régaler le midi.

Le beau temps était de la partie et malgré la chaleur, le marché a été un véritable succès avec près de 600 visiteurs !

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur aide tout au long de la journée, les conscrits de Bellegarde-Poussieu, la Mairie pour son aide technique, le CCAS pour le chapiteau, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cet événement.

Rendez-vous dans deux ans pour la prochaine édition à Bellegarde-Poussieu et sur les autres marchés de l'association !



Le Foyer

Le projet de programmation avance à grand pas !

En effet depuis début mars nous nous sommes lancés dans une étude de programmation. Cette étude, pour rappel, consiste à déterminer la meilleure organisation du centre village pour redynamiser et offrir aux habitants les services les plus en adéquation avec leurs besoins. Nous nous sommes penchés sur 3 problématiques et nous sommes en train de définir quelle est la meilleure combinaison des 3. Le questionnement porte sur le bâtiment du Foyer et son devenir, sur l'emplacement d'une médiathèque plus en adéquation avec les usagers du village et nous avons intégré les modifications de la Mairie, qui aujourd'hui est trop petite pour la commune.

La première étape de programmation était un diagnostic prospectif. Il a été fait sur la base d'un cahier des charges conçu par la Mairie et d'un atelier utilisateur où un panel d'habitants bénévoles est venu participer à l'atelier pour donner leurs opinions. A ce stade, nous avons eu une présentation par M. Séraudie et Mme. Pin sur les étapes indispensables sur projet, et les contraintes trop importantes pour supprimer des options envisagées. Par exemple à l'issue de ce diagnostic, le Foyer a été jugé trop vétuste pour accueillir des modifications importantes (la structure n'est pas assez solide pour soutenir un étage, les normes sismiques ne sont pas respectées ainsi aucune ouverture supplémentaire ne peut être envisagée). Nous savons donc que, si nous voulons garder le Foyer, il ne pourra y avoir que des aménagements mineurs pour respecter les normes en vigueur.

Nous sommes dans **la seconde étape**, l'équipe de programmistes travaille sur différents scénarii. Ils nous ont présenté, au conseil, ainsi qu'aux habitants, 5 scénarii envisageables sur la Commune.

Ces scénarii sont basés sur 3 principes l'un part du principe que chaque fonction reste à sa place. C'est-à-dire que le Foyer est rénové dans ses 4 murs, la Mairie est agrandie à sa place et la Médiathèque reste au sein de l'école mais occupe l'étage de celle-ci pour avoir l'espace voulu. **Le deuxième scénario** est basé sur un renforcement de l'activité autour de la Mairie. La Mairie et la Médiathèque sont transférées dans un bâtiment neuf répondant aux attentes sur ces deux fonctions retravaillant ainsi tout l'espace autour de la Mairie actuelle. **Les 3 derniers scénarii** sont basés sur un renforcement de l'activité autour de la place du village. En transférant la Médiathèque sur la place dans différents bâtiments selon les options. Ce renforcement de l'activité autour de la place du village nous paraît être le plus demandé par les habitants et c'est ce qui est ressorti du deuxième atelier utilisateur. Nous avons donc demandé à l'équipe de centrer leur travail sur les 3 derniers scénarii. L'organisation finale sera votée en septembre après que le conseil est débattu de la meilleure option.

Ensuite nous rentrerons dans la 3^{ème} étape : l'élaboration du schéma directeur. Ainsi nous pourrions échelonner les travaux en fonction de notre budget et de l'absence de service pour atteindre l'organisation voulu. Nous tenons à remercier l'équipe d'habitants bénévoles qui a participé aux ateliers, leurs avis et idées ont été d'une aide précieuse pour l'élaboration des scénarii. Nous prenons leurs opinions comme des voies à part entière dans la prise de décision quant au choix que nous allons avoir à faire.



Règles de savoir-vivre en communauté

Il est important que chaque poussieurois soit sensible au respect de l'environnement et des règles de vie qui permettent de maintenir des relations de bon voisinage, car la courtoisie améliore la qualité de vie de chacun. Voici quelques règles et conseils qui permettront de mieux vivre tous ensemble !

Les animaux :

Les gênes occasionnées par nos amis à quatre pattes sont multiples : bruits intempestifs, réactions de peur, divagations sur la voie publique.

Pour apprécier pleinement la compagnie de nos animaux domestiques, nous vous rappelons que **chaque propriétaire est entièrement responsable de son animal, des accidents et dégâts que celui-ci peut provoquer.**

De plus, **il est interdit de laisser divaguer un animal domestique** (article L.211-19-1 du Code rural). Le chien est considéré comme **en état de divagation** lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou s'il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres (article L.211-23 du Code rural).



Les bruits :

1. Nuisances sonores : arrêté préfectoral n°97-5126- article 1 : **Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est INTERDIT, de JOUR comme de NUIT.**

Les cris d'animaux, notamment des chiens, dont la durée, la répétition ou l'intensité sont de nature à porter atteinte à la tranquillité publique, aussi bien le jour que la nuit, provoque une gêne de voisinage.



2. Travaux de bricolage : arrêté préfectoral n°97-5126- article 9 : **Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés uniquement de 10h à 12h.

3. Faire la fête en évitant le tapage nocturne !

Qu'est-ce que le tapage nocturne ?

Le tapage nocturne correspond aux nuisances sonores émises par une personne, un animal ou une chose compris entre 22 heures et 7 heures du matin. Différent des nuisances sonores provoquées le jour, le tapage nocturne est présent même s'il est court, modéré et ponctuel.

Le tapage nocturne est bien encadré par les articles R1334-31 du code de la santé publique : **aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.**

L'occupant qui se plaint peut faire constater en appelant la gendarmerie ou la police.



A partir de quelle heure une fête bruyante peut-elle entraîner un risque de tapage nocturne ?

Ce n'est pas vraiment l'heure qui compte, mais plutôt l'intensité du bruit. À partir de 22 h, il n'y a pas ou peu de bruits environnants, les éclats de rire, la musique, les chants peuvent faire doubler le niveau sonore ambiant.

Quelles sanctions pour les contrevenants en cas de tapage nocturne ?



Les auteurs pris sur le fait de tapage nocturne encourent une amende forfaitaire de 68 euros à payer sous 45 jours sinon majorés à 180 euros pouvant aller jusqu'à 450 euros avec une confiscation de l'objet sonore (article R623-2 du Code Pénal).

Horaires et réglementation des bruits de voisinage liés à une fête :

Nul n'est censé ignorer la loi. Une réglementation précise encadre les bruits de voisinage.

Il y a des horaires à respecter, qui varient selon les jours de la semaine. **Pour être reconnu comme tapage nocturne, le bruit intervient entre le coucher et le lever du soleil soit entre 22h et 7h du matin.**

Et si vous prévoyez de faire une fête, de faire du bruit, prévenez vos voisins, c'est toujours plus sympa !

Le brûlage des déchets verts :



Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets, dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

L'entretien d'un jardin particulier génère en moyenne 160 kilos de déchets verts par personne et par an. 9% des foyers les brûlent, ce qui fait près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette action est source d'émission importante de substances polluantes, gaz et particules.

C'est pourquoi elle est strictement interdite par arrêté préfectoral, et réservée uniquement aux exploitants agricoles, dans le cadre strict de leur activité professionnelle.

Si le brûlage des déchets verts est interdit, il en va de même pour les ordures ménagères et tous autres déchets ou matériels.

Les poubelles sont à votre disposition, de même que les points d'apport volontaire pour le tri, et les deux déchèteries de Beaurepaire et Montseveroux. Nous vous rappelons que pour les particuliers, les passages en déchèterie sont illimités.

Les points d'apport volontaire : le comportement de certains usagers transforme nos points propres en véritables tas d'immondices. Cela n'est pas tolérable, il en va de la santé de chacun. Pour rappel, le dépôt « sauvage » d'ordures ménagères est sanctionné par une amende de 75 €.



La MJC

Un deuxième trimestre toujours bien rempli avec les activités pérennes :

- **Marches du Lundi**

Une rando a été organisée le dimanche 15 mai afin de permettre aux personnes, qui ne sont pas libres le lundi, de se joindre à nous : Rando avec pique-nique à St Romain de Surieu : deux parcours encadrés par Dédé et Michel ont été proposés suivis d'un apéro /pique-nique agréable à l'ombre du site de St Lazare.



Fin de la saison lundi 27 juin : reprise début septembre avec toujours deux niveaux de randonneurs.

- **Gym mardi et vendredi** : toujours une bonne participation aux trois cours de la semaine avec des adaptations dans la bonne humeur aux diverses situations : des cours ont eu lieu à la SAR (Salle d'Animation Rurale), en plein air, ainsi qu'à la salle de motricité quand le Foyer n'était pas disponible.



Fin des cours mardi 28 juin : nous vous attendons nombreuses et nombreux en septembre pour la reprise des cours (cours aussi ouverts aux hommes) !

Soirée Pétanque de loisirs du vendredi 27 mai

Une bonne participation : une quarantaine de personnes s'est confrontée amicalement en doublettes ou triplètes. La soirée s'est poursuivie par un barbecue/pizzas pour se terminer tard dans la soirée sous la lumière des projecteurs.

Week-end en gîte du 24 au 26 juin 2022 :

Domaine " **La marmotte de la Meije** " à Bourg d'Oisans : 24 personnes ont participé à cette sortie qui s'est déroulée comme toujours dans une bonne ambiance et avec le soleil.

Week-end en gîte de la Jeanne à Vans (Ardèche) du 7 au 9 octobre 2022 :

www.domainedelajeanne.com
Informations et inscriptions : 06-73-21-25-55

Théâtre : Une prévision de spectacle est programmée pour le Samedi 17 Septembre 2022.

Assemblée Générale : 02 septembre 2022 à 18h à la SAR suivie d'un apéritif dinatoire.

Le bureau recherche des bénévoles dynamiques
prêts à s'investir et à apporter des idées nouvelles !

Site internet : <https://sites.google.com/site/mjcinformatiquebp/>
Page Facebook MJC : <https://www.facebook.com/mjc.bellegardepoussieu>

Les conscrits



Nous avons souhaité renouer avec la tradition du 1^{er} Mai dans notre village.

Pour ce faire, nous nous sommes réunis les 28 et 29 avril afin de cueillir le muguet et le mettre en bouquet.

Le samedi, nous avons installé un stand de vente sur la place du foyer avec de la musique pour égayer cette vente. Celle-ci s'est déroulée dans la bonne humeur, de même que la tournée du village !

Football Club des Collines

La 5^{ème} édition du challenge Édouard JURY s'est déroulée samedi 4 juin 2022 au stade de Bellegarde-Poussieu. Le FCC était en fête pour cette fin de saison et le football à l'honneur. Les joueurs des 7 équipes présentes ont pu profiter de cette journée festive et sportive dans la joie et la bonne humeur tout au long de ce tournoi. L'équipe AVESQUE a remporté la finale face aux anciens vainqueurs. Bravo à eux !

Les BLANCOS finissent meilleure attaque et le FC exempt meilleure défense.

Tandis que le FC BOUVARD rafle le pichet d'or !

Merci à tous et rendez-vous l'année prochaine afin de remettre leur titre en jeu.

Nous profitons pour rappeler que ce challenge a été créé en 2017 à l'initiative de nos séniors en l'honneur d'Édouard JURY, ancien président. Nous remercions toutes les personnes qui contribuent à ce traditionnel hommage.



Recrutement !

Afin d'étoffer nos effectifs, nous recherchons des joueurs dans les différentes catégories de U6 à U17. Nous avons également des équipes séniors, féminines et vétérans. Si vous êtes intéressés ou si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter au 0676026335.

Deux journées découvertes seront organisées le mercredi 7 septembre à Primarette pour tous les enfants de 5 à 12 ans qui souhaitent découvrir la pratique du football.

Bellegarde-Poussieu pétanque

C'est avec succès que s'est déroulée la première matinée Tripes du Club de Pétanque. Merci aux habitants venus nombreux, aux membres du Club pour le bon déroulement de cette matinée dans un climat très convivial autour de notre buvette qui a connu un grand succès pour notre première manifestation.

Lors de cette matinée nous avons vendu 100 kg de Tripes et 30 kg de Diots. Une dégustation sur place était également possible et nous avons accueilli pour notre plus grand plaisir plusieurs consommateurs de Tripes et de Diots.

Le Club de Pétanque vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une autre matinée.





A Bellegarde-Poussieu, le samedi 18 juin, toutes les conditions étaient réunies pour offrir aux nombreux visiteurs une fête de la musique réussie organisée par l'AFR.

Le spectacle, animé par le très sympathique présentateur local Fabien Michel, a permis de découvrir ou de redécouvrir des artistes, tous aussi talentueux les uns que les autres.

Au programme, les groupes de musique Fahro et Synapse, les danseurs de country, venus nombreux de Dance Dream Création, et notre chanteuse locale, déjà bien connue dans la région, Vanessa, accompagnée de Michel son accordéoniste, Digit et song.



Les organisateurs de l'AFR ont eu le plaisir et l'honneur d'accueillir Sylvie Dézarnaud, Conseillère Régionale et Présidente de la Communauté de Communes, accompagnée de son mari, tous deux venus partager un moment de fête et de convivialité. Était présente également Christelle Grangeot, Maire de Bellegarde Poussieu qui a activement aidé à la buvette ainsi que quelques membres du Conseil Municipal. De nombreux et généreux sponsors ont également contribué à la réussite de cette fête. L'AFR vous donne RDV l'année prochaine pour une soirée encore et toujours plus belle.

Bellegarde en Fête

Le retour de la journée festive du hameau de Bellegarde organisée par l'association "Bellegarde en fête" a été remise au calendrier après deux années d'arrêt liées aux restrictions sanitaires. Traditionnellement organisée un samedi, elle a été programmée cette année un dimanche pour essayer de redynamiser le vide-greniers.

Le bilan de la journée est globalement satisfaisant bien que le vide greniers a moins attiré d'exposants que les précédentes éditions : une trentaine environ mais un bon nombre de chineurs et visiteurs et une satisfaction générale des exposants qui ont bien vendu d'après leurs "dire".

L'organisation d'autres vide greniers sur des communes voisines a probablement nuis à la venue d'exposants.

Notre satisfaction est surtout d'avoir pu rassembler, rapprocher un bon nombre d'habitants du village dans un climat de convivialité et de bonne humeur autour de la buvette.

Plus de 100 repas servis à midi et tous les sociétaires se sont retrouvés en fin d'après-midi autour d'un apéritif dînatoire.

Encore un grand "merci" à tous ceux qui se sont impliqués dans l'organisation.



Club hippique de Taravas



Fin de saison animée au club !

Le club a enchainé cette fin de saison par une fête du poney permettant aux jeunes cavaliers de passer leur premier diplôme, de recevoir des visiteurs en leur faisant découvrir les différentes activités équestres et de faire diverses démonstrations. Deux concours de sauts d'obstacles étaient également organisés sur le site recevant des compétiteurs de la région. Nos jeunes cavaliers pouvaient également se lancer d'une façon ludique dans leur premier concours.



Nous partions également au championnat de France Pony Games à Lamotte Beuvron où notre équipe remportait la médaille de bronze.

Et ce dimanche 26 c'était la fête du club avec au programme un barbecue géant organisé par l'Association des Cavaliers de Taravas et un après-midi festif fait de démonstrations et de jeux famille, de quoi clore une belle saison avant d'attaquer les stages.

Sou des écoles

Le Sou des écoles a fini l'année sur une très belle note avec une belle kermesse. Le soleil était présent et les parents et enfants étaient au rendez vous. Cette année, quel bonheur, les enfants ont repris le chemin de la piscine, du voyage avec nuitées très attendu. Chaque classe ont préparé un spectacle de cirque avec le cirque patoche. Après 2 mois de repos, le Sou des écoles repartira au travail, dans la joie et la bonne humeur, pour préparer les manifestations à venir. les enfants comptent sur nous.

A bientôt pour de nouvelles aventures !



Ô fil du temps



Le 9 juin dernier, 33 adhérents du club Ô fil du temps se sont retrouvés à Assieu chez Crap & Gwelle pour partager un repas.

Les aînés ont été accueillis chaleureusement : les tables décorées avec soin étaient toutes illuminées des rayons du soleil.

Le menu était copieux et en fin de repas l'invitation à rester sur les lieux pour les divers jeux habituels (belote, pétanque) a contribué à l'ambiance festive de cette journée.

À renouveler !

Fête des voisins

Après une longue période de morosité liée au Covid, les habitants des différents quartiers de la Commune ont relancé la Fête des voisins. Ainsi les quartiers du dessus de Poussieu-Mourelet- Les Pierres-La Feytaz mais également celui de Ba-taillouse ouest, se sont réunis dans la bonne humeur et la convivialité.

Ambiance chaleureuse et repas succulent ont contribué au succès de ces journées. Rendez-vous pris pour l'année prochaine pour tous ces voisins !



RAPPEL

La Mairie est ouverte au public :

- Lundi : de 08h30 à 11h00
- mercredi : de 14h30 à 17h00
- Vendredi : de 15h00 à 19h00

04-74-84-84-11

mairie.bellegarde-poussieu@entre-bievreethone.fr

<https://bellegarde-poussieu.fr>

L'agence postale est ouverte :

- du mardi au samedi inclus : de 8h30 à 11h
- Fermeture estivale du 8 au 20 août 2022

Recevez les informations ou les alertes de la commune directement sur votre smartphone grâce à l'application **Panneau Pocket** !

- Téléchargez l'application (Android ou Apple)
- Choisissez " Bellegarde-Poussieu " en appuyant sur le cœur ♥

Vous recevrez automatiquement un message à chaque nouvelle information. C'est gratuit !

Vous avez également la **page Facebook** de la commune : **@communedebellegardepoussieu**

